

COMPRENDRE LE RÔLE ET APPLIQUER LES MISSIONS DE DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES

La responsabilité qui pèse depuis la mise en application du RGPD en France le 25/5/2018 sur les acteurs économiques et les collectivités publiques implique un véritable changement de culture vis-à-vis des données à caractère personnelle.

L'ensemble des organismes (entreprises, collectivités publiques, associations, organisations professionnelles, syndicats...), doivent tenir compte des obligations du RGPD et se doter d'un nouvel acteur clé pour superviser la mise en conformité: le Délégué à la Protection des Données (DPO).

Objectifs

- Acquérir les connaissances nécessaires à l'exercice des missions du DPO
- Maîtriser les obligations du RGPD et pouvoir superviser la conformité de l'entreprise.
- Devenir l'interlocuteur privilégié en interne et avec les autorités de contrôle

Publics visés

- Responsables de projet souhaitant accompagner une entreprise dans la mise en œuvre du RGPD;
- DPD / DPO débutants chargés de la protection des données personnelles d'une entreprise et de la gestion de ses risques;
- Experts techniques et experts de la conformité envisageant un poste de DPD / DPO

Pré-requis

Avoir réalisé la formation RGPD- « Sensibilisation au RGPD » ou le MOOC de la CNIL

Moyens pédagogiques

Support avec les textes et illustrations du support visuel projeté

Durée

2 jours (14 heures)

Sanction de la formation

Attestation de présence remise à l'issue de la formation.

Tarif 2021

1800 euros HT

PROGRAMME

Journée 1: Le DPO, son rôle et ses missions

- Rappel des principes RGPD
- Exercice du droit des personnes
- Obligations des entreprises
- Missions du DPO
- Désignation du DPO
- Statut particulier du DPO
- Compétences du DPO
- Responsabilités du DPO
- Ressources du DPO
- Rôle du DPO dans le respect du RGPD

Journée 2: Le DPO et la mise en conformité RGPD

- Analyse de l'existant
- Politique de protection des données
- Elaboration de la feuille de route de conformité
- Analyse d'impact sur la protection des données
- Gestion des risques
- Mesures de sécurité
- Plan de communication
- Evaluation et contrôle interne
- Notification de violation des données
- Tableau de bord de la conformité
- Amélioration continue

Compétences visées

Connaissances liées au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).
Connaissances liées aux cadres de management du risque et de la sécurité de l'information.
Maîtrise des enjeux organisationnels et informatiques liés au RGPD.

Modalités d'évaluation

Ce parcours fait l'objet d'une attestation de formation et d'une évaluation continue des acquis tout au long du parcours via des quizz.